Pour grandir à Montréal









Plan d'action famille de Montréal 2008-2012

Chapitre des actions corporatives











lan d'action famille de Montréal 2008-20

La politique familiale « Pour grandir à Montréal » et le plan d'action famille 2008-2012, chapitre des actions corporatives, sont deux publications du Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle de la Ville de Montréal — Juin 2008

Équipe de coordination

Responsable au comité exécutif: Marie-Andrée Beaudoin Conseillère associée aux questions familiales: Jane Cowell-Poitras

Conseillère politique : Rina Eleanor Scrim

Responsable administrative: Rachel Laperrière, directrice générale adjointe Direction de projet: Pierre Bélec, conseiller spécial au directeur général

Assisté de : Jean Dominique, chargé de projet

Rédaction: Colette Schwartz

Données démographiques et cartographie : Benoît van de Walle et Farah Fouron Suivi budgétaire et secrétariat : Micheline Bélanger et Annie Bissonnette

Comité des élus

Le comité des élus a validé chacune des étapes du processus; chacun avait aussi la responsabilité du chapitre local du plan d'action famille:

Mario Battista (arr. de Saint-Léonard), Karim Boulos (arr. de Ville-Marie), Marie Calderone (arr. de Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles),
Laval Demers (arr. de Saint-Laurent), Mary Deros (arr. de Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension), Isabelle Dos Santos (arr. du Plateau-Mont-Royal),
Carole Du Sault (arr. de Rosemont—La Petite-Patrie), Diane Gibb (arr. de L'Île Bizard—Sainte-Geneviève), Lyne Hamel (arr. du Sud-Ouest), Louis Moffat
(arr. d'Outremont), Alain Tassé (arr. de Verdun), Clementina Teti-Tomassi (arr. de Montréal-Nord), Lyn Thériault (arr. de Mercier—Hochelaga-Maisonneuve),
Marcel G. Tremblay (arr. de Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce), Roger Trottier (arr. de Pierrefonds-Roxboro), Michelle Zammit (arr. d'Anjou) et
Lise Zarac (arr. de LaSalle). Les arrondissements d'Ahuntsic-Cartierville et de Lachine y étaient respectivement représentés par M^{mes} Beaudoin et
Cowell-Poitras.

Comité de pilotage

Ce comité a élaboré le contenu de la politique et du plan d'action (chapitre des actions corporatives)

Conseillère associée aux questions familiales: Jane Cowell-Poitras

Directeurs d'arrondissement: Paul Bourret (Rosemont—La Petite-Patrie), Daniel L'Écuyer (Montréal-Nord), Serge Lamontagne (Saint-Laurent), Jacques Rioux (Anjou)

Directeurs d'unité centrale ou leur représentant: Marie-Josée Bonin (Diversité sociale), Louise Guillemette-Labory (Bibliothèques), Guy de Repentigny et Robert Paré (Montréal 2025), Martin Wexler et Suzanne Laferrière (Habitation), Johanne Paquin (Police), Isabelle Morin et Jean Bertrand (Transport), Danielle Lussier (Environnement)

Société de Transport de Montréal : Marc Bélanger, Louise Labre et François Arsenault

Conférence régionale des élus : Suzanne Pion pour le comité famille Carrefour Action municipale et Famille : Jacques Lizée et Éric Banville

Responsables des plans d'action de chacun des arrondissements

Ahuntsic-Cartierville: Claude Côté et Lisa Siminaro; Anjou: Hélène Bouchard; Côte-des-Neiges—Notre-Dame-de-Grâce: Gilles Bergeron; L'Île-Bizard—
Sainte-Geneviève: Robert Potvin; Lachine: Alex Polevoy; LaSalle: Danielle Mimeault; Mercier—Hochelaga-Maisonneuve: Renaud Côté et Chantal Breton;
Montréal-Nord: Céline Dénommée; Outremont: Louise Cayer; Pierrefonds-Roxboro: Gérald Robertson; Plateau-Mont-Royal: François Le Brun;
Rivière-des-Prairies—Pointe-aux-Trembles: Martin Coutu et Aline Poirier; Rosemont—La Petite-Patrie: Josée Plessis-Bélair; Saint-Laurent: Michel Boudreau;
Saint-Léonard: Huguette Boulianne et Richard Adam; Sud-Ouest: Bruna Viana; Verdun: Normand Houle; Ville-Marie: Claude Martineau, Francine Caron
et Lynne Roy; Villeray—Saint-Michel—Parc-Extension: Isabel Assuncao.

Responsables de la consultation publique

Louise Roy, présidente de l'Office de consultation publique de Montréal Jocelyne Beaudet, présidente de la commission de consultation, Judy Gold et Weber Normand, commissaires Stéphanie Espach, secrétaire de la commission, et Hélène Bilodeau, analyste

Et merci à toutes et à tous, de même qu'aux centaines de personnes qui ont participé aux travaux des comités famille de leur arrondissement et aux consultations publiques de l'Office de consultation publique.

Communications, édition et publication

Lise Filiatrault, chef de division, Service des communications et des relations avec les citoyens, Ville de Montréal, coordination des communications Francine Pilon communication, conception graphique Ville de Montréal, photos

La Ville de Montréal remercie également le ministère de la Famille et des Aînés dont la contribution financière a permis de réaliser la Politique familiale de Montréal et son plan d'action.



Table des matières

I.	Introduction	3
II.	Le Plan d'action famille de Montréal : principe et priorités	4
	1. Le développement durable : une référence pour les actions	4
	2. Actions prioritaires 2008-2012: tableau synthèse de l'offre de Montréal aux familles	4
	, , , , , , , , , , , , , , , , , , , ,	•
III.	Présentation détaillée des actions collectives	6
	1. Ma maison	6
	A. Les enjeux	6
	B. Les actions	6
	1. Un grand logement abordable de trois chambres à coucher, en propriété ou en location	6
	2. Une cour, un balcon ou une terrasse assez grands pour profiter des saisons, dehors	8
	3. Un logement de qualité pour la santé de ma famille	8
	C. Appel aux partenaires	8
	2. Ma rue	9
	A. Les enjeux	9
	B. Les actions	9
	4. Un îlot de fraîcheur: une rue bordée d'arbres et une ruelle réaménagée et reverdie	9
	qui sert d'aire de jeu à mes enfants	10
	Une rue que mon enfant peut traverser facilement en toute sécurité parce que la circulation est ralentie.	10
	C. Appel aux partenaires	12
	3. Mon quartier	12
	A. Les enjeux B. Les actions	12 13
	6. Une école à laquelle mon enfant peut se rendre en toute sécurité	13
	7. Un espace de verdure ou un parc à courte distance de marche, propre, bien entretenu	14
	et sécuritaire	• •
	8. Un noyau villageois animé, également à distance de marche ou de vélo, où l'on trouve	15
	la plupart des services de proximité : boulangerie, épicerie, fruiterie, café, etc.	
	9. Des équipements collectifs en bon état, situés à proximité, où ma famille peut bouger,	16
	jouer, se divertir, imaginer et apprendre et l'accès rapide à toute l'information	
	municipale	
	10. Pour préparer mon enfant à entrer à l'école, l'outiller pour l'avenir, l'aider à entrer en	19
	relation avec les autres et à faire sa place dans le monde, un partenariat novateur	
	mobilise les ressources du quartier	20
	C. Appel aux partenaires	20

20

4. Ma ville	22
A. Les enjeux	22
B. Les actions	22
11. Des transports en commun efficaces à 500 m de ma résidence pour me rendre à l'école au travail ou ailleurs, le jour et en soirée	22
12. Un espace public propre, bien déneigé et sécuritaire – Montréal se classe déjà au 5° rang des villes d'Amérique du Nord en matière de sécurité des personnes	23
13. Un haut lieu de savoir et de culture qui offre des services et des activités de calibre international: formation universitaire, concerts, spectacles, musées, Muséums nature, etc.	25
14. Une ville verte, clairement orientée vers le développement durable, offrant la nature en ville dans des grands parcs et des milieux naturels protégés	25
C. Appel aux partenaires	26
V. Communications	27
1. La création et l'utilisation d'un label « activité famille » pour désigner les activités de la Ville qui s'adressent directement aux familles	27
2. Une campagne interne de communication s'adressant à tous les employés de la Ville	27







I. Introduction

En mai 2008, Montréal adopte la *Politique familiale de Montréal*. La politique constitue le projet d'ensemble que la Ville s'est donné pour placer les familles et les jeunes au cœur de ses préoccupations. Elle propose aux familles montréalaises une offre en 14 points, décrit les enjeux, les défis, les principes directeurs, les objectifs ainsi que le mode de gouvernance de ce vaste projet. Les objectifs de la politique sont les suivants:

- 1. Faire de la famille et des jeunes le centre des contributions de tous les acteurs et partenaires municipaux.
- 2. Consolider et développer la qualité de vie des familles qui vivent actuellement à Montréal en tenant compte du contexte local.
- 3. Viser une cible famille à atteindre d'ici 2012: réduire de 25% le solde migratoire entre Montréal et la banlieue, qui était de -23 827 pour 2006-2007, en s'adressant principalement aux Montréalais de 25 à 44 ans qui quittent la Ville chaque année (30 472 des 64 543 « sortants vers la banlieue » de 2006-2007)⁽¹⁾.
- 4. Favoriser l'entraide intergénérationnelle.

La politique est disponible dans les bureaux Accès Montréal et sur le portail Internet de la Ville.

Le *Plan d'action famille de Montréal* est l'outil de mise en œuvre de la *Politique familiale de Montréal*. Il comprend deux grandes divisions :

Les chapitres des actions des arrondissements

Les plans d'actions de chacun des arrondissements ont été élaborés avec les acteurs locaux et sont déjà mis en œuvre par les conseils d'arrondissement. Ils ont inspiré la *Politique familiale de Montréal* et en sont aussi une application. C'est d'abord au sein des quartiers que s'implante la politique familiale. Les arrondissements, en partenariat avec la communauté locale, en sont les premiers maîtres d'œuvre.

Bien adaptés aux réalités locales, ces plans diffèrent par les priorités et les approches. Ils se rejoignent toutefois sur les thèmes qu'ils abordent, qui sont : l'habitation, le milieu de vie, la circulation et le transport, la sécurité, le loisir, la culture, le sport, les parcs et le verdissement et, enfin, le partenariat.

On trouvera les plans de mise en oeuvre des arrondissements sur leur site Internet et sur le site Internet de la Ville, sous ville.montreal.qc.ca/grandsdossiers

Le chapitre des actions corporatives

Ce chapitre présente le plan d'action corporatif de la Ville. Il a été élaboré par des responsables des services centraux et des arrondissements et comprend les actions prioritaires à réaliser entre 2008 et 2012, ainsi que le détail des actions complémentaires à réaliser dans les grands thèmes de la politique. Le présent document décrit l'ensemble de ces actions.

Désignation des unités responsables et abréviations courantes

Pour aider le lecteur à situer l'action, quelques références sont indiquées sous chacune des actions du plan. La durée de la mise en œuvre ou l'année de réalisation sont précisées. Vient ensuite la mention du service ou de l'entité responsable. Dans le cas d'un service, on précise également la direction qui en a la charge. Quelques entités extérieures à la Ville sont mentionnées à l'occasion, en tant que partenaires.

SITE: Service des infrastructures, du transport et de l'environnement

SDCQMVDE : Service du développement culturel, de la qualité du milieu de vie et de la diversité ethnoculturelle

SMVTP: Service de la mise en valeur du territoire et du patrimoine

SPVM: Service de police de la Ville de Montréal

STM: Société de transport de Montréal

Les autres entités concernées sont désignées par leur nom complet.

II. Le Plan d'action famille de Montréal : principe et priorités

1. Le développement durable : une référence pour les actions

La population en général, et particulièrement les jeunes, reconnaît la nécessité de modifier plusieurs de nos comportements en fonction des principes du développement durable afin de réduire l'impact de nos activités sur l'environnement et de mieux gérer les ressources de notre planète pour les générations futures. Vivre en ville constitue un choix de développement durable à plus d'un égard. Notamment, ce choix permet une utilisation moindre de l'automobile et un usage accru des modes de déplacement actifs et collectifs. Il ne contribue pas à l'étalement urbain. Il est généralement moins énergivore et il optimise les investissements déjà faits dans les équipements publics. De plus, la proximité spatiale d'un grand nombre d'activités et la mixité sociale qu'on retrouve dans une grande ville font aussi partie du développement durable. En somme, le développement durable vise à assurer la prospérité à long terme de la métropole en offrant un environnement sain et agréable aux familles et aux jeunes auxquels nous la léquerons.

La politique familiale et son plan d'action s'inscrivent résolument dans cette perspective. D'ailleurs, Montréal a déjà commencé à agir depuis plusieurs années. Dès 2005, Montréal, avec l'appui de représentants de tous les secteurs d'activités de la collectivité, adopte son premier *Plan stratégique de développement durable*. À ce jour, plus d'une centaine d'organismes partenaires ont adhéré à la démarche et contribuent, par des actions concrètes, à accroître la qualité de vie des familles résidantes.

Les partenaires du premier plan stratégique ont convenu de mettre en œuvre un plan d'action 2007-2009, dont plusieurs actions touchent les familles, et qui s'articule autour des orientations suivantes:

- Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre: par le biais, notamment, des actions axées sur l'autopartage, l'utilisation du vélo et les mesures de transport durable pour aller au travail.
- Assurer la qualité de vie des milieux résidentiels en multipliant les projets Quartiers 21, en rendant accessibles au moins cinq nouveaux points de contact avec l'eau, en réduisant la présence d'îlots de chaleur urbains et en mettant en œuvre des mesures de modération de la circulation. De plus, en favorisant les milieux de vie propres, l'OpérationMontréal.net exprime l'engagement de la Ville à assurer la propreté des quartiers.
- Pratiquer une gestion responsable des ressources en implantant des mesures de réduction et de récupération des matières résiduelles auprès des citoyens, des commerces, des entreprises et dans les lieux publics, ainsi qu'en implantant de nouveaux écocentres.
- Adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les entreprises, les institutions et les commerces, en faisant, notamment, la promotion des entreprises d'économie sociale.
- Améliorer la protection de la biodiversité des milieux naturels et des espaces verts en renaturalisant les rives et en augmentant à 8 % la superficie des milieux naturels protégés. Les 10 écoterritoires constituent des lieux privilégiés de protection de la biodiversité, en harmonie avec le développement résidentiel.
- Mobiliser les organisations et les citoyens pour le développement durable de la métropole en participant aux nombreux événements à caractère environnemental qui ont lieu à Montréal chaque année.
- Offrir des services municipaux et un règlement en matière d'environnement dans un esprit d'équité en harmonisant les services de gestion des matières résiduelles auprès de la population.
 Réalisations 2007-2009, sous la coordination du SITE, Direction de l'environnement et du développement durable. Mise en œuvre par plusieurs services et arrondissements.

2. Actions prioritaires 2008-2012 : tableau synthèse de l'offre de Montréal aux familles

Le plan d'action établit quatre milieux-cibles prioritaires pour la période 2008-2012. Cette approche a été retenue parce qu'elle s'adresse directement aux familles et aux jeunes, en ciblant d'abord le milieu de vie restreint (la maison, puis la rue et le quartier) qui est la préoccupation première des jeunes familles. Ensuite, à mesure que les enfants grandissent, leur horizon et les préoccupations de la famille portent sur la qualité d'un milieu plus large (le quartier dans son ensemble, puis la ville et l'ouverture sur le monde qu'elle procure). Chacun de ces quatre milieux comprend









de deux à quatre engagements qui constituent l'offre de la Ville et illustrent ce qui est attendu des employés de la Ville et qui est proposé aux partenaires.

Le plus grand nombre des actions présentées dans le plan d'action figurent dans des plans sectoriels déjà adoptés. La vraie nouveauté de ce plan consiste à associer les actions les unes aux autres pour assurer une réponse plus cohérente aux attentes des familles et, de cette façon, en faire une priorité. Ainsi, en ciblant la maison et la rue, déjà pratiquement tous les employés des services municipaux sont interpellés et peuvent voir ce qu'est leur apport à la vie des familles et à la croissance des jeunes à Montréal.

L'offre de Montréal aux familles : nos engagements

Ma maison

- 1. Un grand logement abordable de trois chambres à coucher, en propriété ou en location.
- 2. Une cour, un balcon ou une terrasse assez grands pour profiter des saisons, dehors.
- 3. Un logement de qualité pour la santé de ma famille.

Ma rue

- 4. Un îlot de fraîcheur: une rue bordée d'arbres et une ruelle réaménagée et reverdie qui sert d'aire de jeu à mes enfants.
- 5. Une rue que mon enfant peut traverser facilement en toute sécurité parce que la circulation est ralentie.

Mon quartier

- 6. Une école à laquelle mon enfant peut se rendre en toute sécurité.
- 7. Un espace de verdure ou un parc à courte distance de marche, propre, bien entretenu et sécuritaire.
- 8. Un noyau villageois animé, également à distance de marche ou de vélo, où l'on trouve la plupart des services de proximité: boulangerie, épicerie, fruiterie, café, etc.
- 9. Des équipements collectifs en bon état, situés à proximité, où ma famille peut bouger, jouer, se divertir, imaginer et apprendre et l'accès rapide à toute l'information municipale.
- 10. Pour préparer mon enfant à entrer à l'école, l'outiller pour l'avenir, l'aider à entrer en relation avec les autres et à faire sa place dans le monde, un partenariat novateur mobilise les ressources du quartier.

Ma ville

- 11. Des transports en commun efficaces à 500 m de ma résidence pour me rendre à l'école, au travail ou ailleurs, le jour et en soirée.
- 12. Un espace public propre, bien déneigé et sécuritaire Montréal se classe déjà au 5° rang des villes d'Amérique du Nord en matière de sécurité des personnes.
- 13. Un haut lieu de savoir et de culture qui offre des services et des activités de calibre international : formation universitaire, concerts, spectacles, musées, Muséums nature, etc.
- 14. Une ville verte, clairement orientée vers le développement durable, offrant la nature en ville dans des grands parcs et des milieux naturels protégés.

Articulée selon cette offre aux familles montréalaises, la politique familiale est le document de référence de la Ville, tandis que le Plan d'action famille de Montréal regroupe les actions que les services corporatifs et les arrondissements s'engagent à réaliser entre 2008 et 2012. Le chapitre des actions corporatives du plan d'action famille présente l'ensemble des actions en fonction de chacun des quatre niveaux, de même que les services qui en sont responsables et l'échéancier de leur réalisation.

III. Présentation détaillée des actions collectives

Le Plan d'action famille de Montréal place clairement la valeur « famille-jeunesse » au cœur de ses interventions et y convie les partenaires de toute la communauté. Le plan répond aux objectifs de la politique et est divisé en cinq volets qui englobent l'ensemble des interventions municipales significatives pour les familles.

Les quatre premiers volets se présentent sous la structure Ma maison, Ma rue, Mon quartier, Ma ville. Le cinquième présente les actions de communication qui favorisent la réalisation du plan ou l'accès aux services. Chacun des volets présente les atouts qui font déjà de Montréal une ville attrayante pour les familles. Il souligne les enjeux, les actions déjà entreprises par la Ville ainsi que les actions que l'administration poursuivra ou intensifiera pour situer Montréal dans le peloton de tête comme milieu de vie pour les familles. Enfin, chaque chapitre se termine par un appel aux partenaires puisque le succès d'une telle démarche nécessite la participation de tous les Montréalais et Montréalaises.

1. Ma maison

A. Les enjeux

L'habitation est une question majeure pour les très nombreuses jeunes familles qui veulent s'installer à Montréal. Le domaine de l'habitation soulève deux enjeux principaux :









Le prix des maisons et des copropriétés à Montréal a connu une hausse de 98 % entre le début de 2000 et le premier semestre de 2006. Dans ce contexte, il apparaît très difficile pour des jeunes familles d'accéder à la propriété à un coût raisonnable, compatible avec un revenu de jeune professionnel ou de jeune travailleur. De plus, la nouvelle production est presque exclusivement orientée vers de petites unités, peu adaptées aux exigences des familles.

Le marché du logement abordable demeure serré, en particulier pour les grands logements et dans certains quartiers centraux fortement touchés par la hausse du prix des loyers.

Le maintien en bon état du parc résidentiel constitue également un enjeu particulier dans certains quartiers, tant pour les occupants des immeubles détériorés que pour leur voisinage.

On ne peut que constater que le contexte actuel du marché de l'habitation est défavorable aux jeunes familles et accélère le départ vers la banlieue des ménages incapables d'acquérir une première propriété à Montréal.

La Ville s'emploie à mobiliser les principaux acteurs de l'habitation pour qu'ils adoptent une approche famille et souhaite une intervention énergique de leur part. Elle suit aussi la situation de très près; elle adapte constamment ses programmes et mobilise toutes les ressources qui lui sont disponibles pour continuer à apporter sa contribution dans une entreprise difficile qu'elle ne peut réussir seule.

B. Les actions

1. Un grand logement abordable de trois chambres à coucher, en propriété ou en location

Ce que Montréal fait déjà

 Aide à l'accession à la propriété. Au total, de 2006 à 2009, 750 familles auront bénéficié de 6,4 M\$ de subventions, dont plus de la moitié des coûts est assumée par la Ville.

La Ville offre un programme d'aide à l'accession aux acheteurs d'une première propriété, dont la subvention pour l'achat d'une habitation neuve, qui est de 6 500 \$ pour les ménages sans enfant, a été récemment majorée à 10 000 \$ pour les familles. Parmi les ménages qui bénéficient du programme, 64 % sont âgés de moins de 35 ans, la tranche d'âge par excellence où se forment les familles. Dans l'ensemble, les familles avec enfants représentent 20 % des participants au programme, tandis que les couples (dont la moitié souhaite avoir des enfants au cours des prochaines années) comptent pour 24 %. La Ville vise à ce que la part « famille » du programme atteigne 25 %. Réalisation 2006-2009 – SMVTP, Direction de l'habitation

La Ville mène une vaste opération visant le développement de logements familiaux, tant sociaux et communautaires que privés, dont une part appréciable de grands logements. Elle fait notamment appel à un ensemble de mesures et de programmes et s'appuie sur une stratégie originale d'inclusion de logements et propriétés abordables dans les nouveaux projets résidentiels. (Cette action s'applique aussi à l'engagement 2.)

Réalisation en continu – SMVTP, Direction de l'habitation

• Aide à la rénovation. De 2006 à 2009, plus de 30 M\$ d'aide financière seront alloués à la rénovation, dans le cadre de programmes à frais partagés avec la Société d'habitation du Québec et la Société canadienne d'hypothèques et de logement, programmes assumés pour moitié par la Ville. (Cette action s'applique aussi aux engagements 2 et 3.)

Des programmes de subvention sont offerts aux propriétaires et contribuent à revitaliser les quartiers et à améliorer la qualité de vie des familles. Déjà, dans l'esprit du plan famille, des mesures sont prévues pour des types d'immeubles aptes à intéresser les familles. Ainsi, dans le programme « Rénovation à la carte » qui vise à améliorer l'habitabilité et le confort des logements, l'aide financière de base est augmentée de 87,5 % lorsqu'il s'agit d'un propriétaire d'immeubles locatifs de type plex ou dans le cas de propriétaires-occupants.

Réalisation 2006-2009 – SMVTP, Direction de l'habitation



Montréal continue d'agir: actions récentes et nouvelles

• Cible « familles » par projet. Le projet du site Contrecoeur, dont la mise en valeur est coordonnée par la Société d'habitation et de développement de Montréal (SHDM), prévoit que plus de 1 000 des 1 800 unités pourront accueillir des familles. Une cible « familles » sera ainsi établie dans les projets visés par la Stratégie d'inclusion de logements abordables. Lorsque les sites se prêtent à l'accueil de familles, la Ville cherchera, dans ses discussions avec les promoteurs, à les orienter vers des produits résidentiels pour familles. Des discussions en ce sens avec les promoteurs de plusieurs grands projets sont d'ailleurs en cours.

Réalisation 2008-2009 – SMVTP, Direction de l'habitation

 Financement des infrastructures. Dans le cadre de grands projets résidentiels pour les familles, la Ville a modifié son règlement sur les ententes relatives aux infrastructures pour favoriser la création de logements familiaux. Le règlement révise le partage des coûts entre la Ville et les promoteurs et rend admissibles à une contribution municipale spéciale les projets résidentiels d'envergure comprenant une part significative, soit 60 %, d'habitations familiales et de logements sociaux. Cette mesure constitue un encouragement très substantiel pour les promoteurs à construire ce type d'habitations.

Réalisation 2008 – SMVTP, Direction de l'habitation

 Projet de démonstration. La Ville lance en 2008 un programme d'aide à la construction résidentielle destiné à soutenir des projets de démonstration incorporant des logements urbains pour familles : dans une première phase (2008-2009), environ 300 unités familiales seront créées afin d'inciter le marché à répondre davantage aux exigences des familles d'aujourd'hui. Les projets-pilotes insisteront sur des critères de qualité « famille » et l'innovation architecturale, notamment en matière d'aménagement d'espaces extérieurs privés et d'espaces de rangement, ainsi que sur le plan de l'insonorisation. Une somme de 4,5 M\$ sera consacrée à cette mesure dans le cadre de programmes à frais partagés dont les coûts sont assumés de moitié par la Ville. (Cette action s'applique aussi à l'engagement 2.)

Réalisation 2008-2010 – SMVTP. Direction de l'habitation

 Stratégie de promotion. La Ville met en place une stratégie de promotion des atouts résidentiels de Montréal, ciblant en premier lieu la clientèle des jeunes familles urbaines. Le premier volet est en voie d'implantation dès 2008; son budget initial est de 1,75 M\$ mais pourrait atteindre 2,5 M\$.

Réalisation 2008-2010 – SMVTP, GIST et Direction de l'habitation; Service des communications et des relations avec les citoyens

2. Une cour, un balcon ou une terrasse assez grands pour profiter des saisons, dehors

Cet engagement se réalisera par le biais des programmes décrits dans le premier engagement.

Ce que Montréal fait déjà

- Soutien au développement de logements familiaux. Le programme applicable est décrit dans l'engagement 1.
- Aide à la rénovation. Le programme applicable est décrit dans l'engagement 1.



Montréal continue d'agir: actions récentes et nouvelles

• Projet de démonstration. Le programme applicable est décrit dans l'engagement 1.

3. Un logement de qualité pour la santé de ma famille

Cet engagement se réalise à travers les programmes décrits dans le premier engagement.

• Aide à la rénovation. Le programme applicable est décrit dans l'engagement 1.

C. Appel aux partenaires

Par ailleurs, la Ville ne peut, seule, résoudre tous les problèmes. Elle fait donc appel à tous les partenaires concernés par le domaine de l'habitation pour participer à cet effort de développement. Parmi les acteurs dont l'appui est souhaité, signalons notamment:

- les propriétaires;
- · les promoteurs tant sociaux que privés;
- la Société d'habitation et de développement de Montréal;
- les organismes militant en faveur de l'accès au logement;
- les constructeurs et les architectes:
- · les agents immobiliers;
- les prêteurs hypothécaires;
- · les gouvernements canadien et québécois;
- l'Office municipal d'habitation de Montréal.

Chacun de ces maillons pourrait trouver son intérêt dans le développement du marché des jeunes familles, et notre collectivité atteindrait ses objectifs. L'ensemble de ces partenaires est donc appelé, à divers titres et de diverses manières, à « penser familles ». L'apport des partenaires est essentiel pour relever les défis suivants :

- concevoir et construire des unités d'habitation urbaines qui répondent aux exigences des familles d'aujourd'hui;
- favoriser l'acquisition de propriétés abordables par les jeunes ménages;
- rénover et maintenir en bon état le parc de logements locatifs;
- participer à la promotion de Montréal comme ville de familles, accueillante pour les enfants, grands et petits.

2. Ma rue

A. Les enjeux

Les enjeux principaux se situent autour :

- de l'arbre:
- du verdissement du domaine privé ou autre que municipal;
- de la propreté;
- de la vitesse de la circulation et du transit par les rues résidentielles.

Les arbres en rangée, le long des trottoirs, doivent faire l'objet de plus d'attention de la part de tous. Autrement, la Ville ne pourra que les remplacer régulièrement sans qu'ils puissent atteindre l'âge adulte. Ils doivent être protégés contre les agressions diverses : sels de déglaçage, déneigement excessif, cadenas de bicyclettes, piétinement du sol. Les anciennes fosses de plantation sont trop petites pour leur permettre un développement normal : ces fosses sont maintenant agrandies quand une rue est refaite. En outre, des soins sont requis sur quatre ans, pour assurer une bonne reprise des arbres. Dans de nombreuses rues, les arbres sont maintenant très vieux et devront être remplacés. Enfin, l'accélération des échanges internationaux amène davantage de parasites et de maladies qui sont susceptibles de déclencher plus fréquemment des infestations obligeant à des abattages massifs.

Le plus grand potentiel de verdissement se situe sur le domaine privé. On le trouve en particulier dans les cours arrière des maisons et sur les terrains commerciaux et institutionnels insérés dans la trame urbaine. La partie densément peuplée du territoire de Montréal comprend généralement des ruelles. C'est le « trésor de guerre » de Montréal dans la lutte aux îlots de chaleur et dans la réadaptation des quartiers à la présence des enfants. La reconquête des cours arrière est un mouvement qui s'amorce présentement, et il faut souhaiter que les entreprises et les propriétaires individuels se mobilisent pour mettre en œuvre ce projet qui pourra doter les quartiers de Montréal de dizaines de milliers d'arbres supplémentaires. Les enjeux subsidiaires de ce mouvement sont le choix des arbres et la nécessité de vaincre certains préjugés. Il importera de varier les espèces plantées de manière à protéger la forêt urbaine montréalaise contre les infestations. Il faudra aussi revoir les peurs liées à la plantation de vignes et de plantes grimpantes sur les murs des maisons et des édifices; la légende urbaine y voit encore des menaces aux édifices : un mur en bon état ne peut pas être endommagé par une vigne.

C'est dans la rue où l'on vit que le besoin de la propreté est le plus ressenti. Une rue et une ruelle propres en disent long sur nous-mêmes et l'importance que nous accordons à notre premier milieu de vie. Les demandes des citoyens et l'action de la Ville au cours des dernières années ont commencé à modifier nos attitudes. C'est maintenant une priorité commune et la responsabilité est de mieux en mieux assumée par les citoyens et par la Ville. Les actions spécifiques sont traitées sous le thème « Mon quartier » à l'engagement 7.

Une fois la vitesse réglementaire de la circulation abaissée à 40 km/h, il faudra bien que chacun change sa façon de se déplacer. Pancartes, photos radar, saillies et toute la panoplie des mesures sont déjà au rendez-vous et provoqueront, souhaitons-le, le changement culturel requis. Mais, des centaines de milliers de décisions personnelles devront changer : se limiter effectivement à 40 ou 30 km/h, ne pas prendre de raccourci par les ruelles est-ouest, traverser la rue à l'intersection quand on est piéton, ne pas rouler sur le trottoir à bicyclette sont autant d'efforts individuels. Tous sont interpellés, car aucun système de coercition ne peut fonctionner sans une large adhésion des administrés.

B. Les actions

4. Un îlot de fraîcheur : une rue bordée d'arbres et une ruelle réaménagée et reverdie qui sert d'aire de jeu à mes enfants

Ce que Montréal fait déjà

• La Politique de l'arbre adoptée en 2005 vise à accorder à l'arbre sa juste place au cœur de la ville pour la reverdir, la rendre plus agréable et y trouver des citoyens en meilleure santé. Par cette politique, la Ville et les arrondissements se donnent les moyens de valoriser et de protéger les arbres, particulièrement menacés par les activités urbaines le long de nos rues.

Réalisation en continu – SDCQMVDE, Direction des grands parcs et de la nature en ville et arrondissements

lan d'action famille de Montréal 2008-2012

 Lorsque les rues sont refaites, on procède à l'élargissement des trottoirs, à l'ajout de mobilier urbain ainsi qu'à la plantation d'arbres et à l'installation d'éclairage en bordure de rue de plusieurs secteurs, dont les rues commerciales ainsi que le quartier historique du Vieux-Montréal.

Réalisation en continu – SITE, Direction des transports et arrondissements

• La Ville et les arrondissements apportent leur appui aux écoquartiers et à des organismes qui ont pour mission de reverdir Montréal à l'échelle de la ville et à l'échelle des quartiers.

Réalisation en continu – Arrondissements et SDCQMVDE – Direction des grands parcs et de la nature en ville

 Des recherches se poursuivent de façon continue sur les conditions de vie des arbres en rangée et le développement de cultivars résistant aux agressions urbaines.

Réalisation en continu – SDCQMVDE – Direction des grands parcs et de la nature en ville

• Montréal encourage également la plantation d'arbres sur le domaine privé et l'aménagement de ruelles vertes, entre autres, en donnant son appui à SOVERDI, un organisme indépendant qui, avec la participation d'une dizaine de partenaires privés et publics, a contribué à la mise en chantier de 14 projets, se déroulant dans sept arrondissements différents et a réalisé la plantation de plus 6 000 arbres et 7 600 arbustes en 2007.

Réalisation en continu – SOVERDI, ses partenaires et les citoyens participants



Montréal continue d'agir: actions récentes et nouvelles

- Le rythme de plantation sera maintenu par la Ville, les arrondissements et SOVERDI afin que chaque année 5 500 arbres additionnels soient plantés en sus des arbres destinés à remplacer ceux qui sont abattus. Réalisation 2008-2012 – Arrondissements et SDCQMVDE, Direction des grands parcs et de la nature en ville
- De nouveaux protecteurs d'arbres sont installés à titre de projet-pilote. Réalisation 2007 et 2008 – Arrondissement du Sud-Ouest
- La Ville procédera au remplacement périodique des protecteurs des arbres urbains. Réalisation en continu – Arrondissements
- En 2008, SOVERDI accordera la priorité à la création d'îlots de fraîcheur. Réalisation en continu – SOVERDI, ses partenaires et les citoyens participants
- · En 2008, la Ville diffusera dans ses bureaux Accès Montréal et ses équipements municipaux un dépliant d'information sur les soins à prodiguer à l'arbre urbain et rendra accessible cette information sur son site Internet Réalisation 2008 – SDCQMVDE, Direction des grands parcs et de la nature en ville

5. Une rue que mon enfant peut traverser facilement en toute sécurité parce que la circulation est ralentie

Ce que Montréal fait déjà

 Parmi un ensemble de mesures destinées à améliorer la sécurité, le SPVM a augmenté le nombre de policiers dédiés spécifiquement à l'application du Code de sécurité routière par les véhicules automobiles, les véhicules lourds et les piétons, notamment en ce qui a trait au respect de la limite de vitesse, des voies réservées ainsi que des zones interdites aux camions.

Réalisation 2006 et en continu depuis - SPVM

 Plusieurs mesures ont été prises pour apaiser la circulation, notamment : la réduction locale de la vitesse de 50 à 40 km/h, l'installation de dos d'âne, etc.

Réalisation – Arrondissements et SPVM

Réalisation en continu – Arrondissements et SITE, Direction des transports

• La STM anime des kiosques d'information visant la sécurité des jeunes lors d'événements. Réalisation en continu – STM



Montréal continue d'agir: actions récentes et nouvelles

 Sécurité routière, la priorité du SPVM. La modification des comportements, tant des automobilistes et des camionneurs que des piétons, est une priorité. Dans tous les cas, le SPVM procède selon trois axes d'intervention : la prévention, la sensibilisation et la répression.

La restructuration et l'intégration de nouveaux partenaires en matière de gestion de la sécurité routière et des transports permettront une meilleure coordination et une plus grande efficience. Les principales mesures sont les suivantes: augmentation du nombre de policiers dédiés à l'application des règlements de la circulation, intégration des agents de stationnement de la Ville de Montréal, intégration des agents de surveillance du métro, gestion de la sécurité dans le métro par les policiers du SPVM et mise en place de stratégies et d'actions concertées avec l'ensemble des acteurs.

Réalisation en continu - SPVM

Chaque poste de quartier a créé un « Module d'action par projets ». Cette équipe multidisciplinaire travaille en mode résolution de problèmes permettant de réduire les risques d'accidents liés entre autres à la circulation. Réalisation en continu – SPVM

Le SPVM met l'accent sur le développement de partenariats stratégiques avec les services corporatifs de la Ville, les autres services de police, les chroniqueurs de la circulation et les autres partenaires. Dans cette perspective, il par-

Réalisation en continu - SPVM

Chaque année, 50 intersections seront sécurisées par l'implantation de différentes mesures, notamment : dégagement des champs de visibilité, installation progressive de feux piétons, bonification de l'éclairage, renforcement du marquage, réduction de la largeur des chaussées. De plus, 174 intersections seront aussi munies de dispositifs sonores d'ici 2010. Un budget de 6 MS est alloué à cette intervention dans le *Plan de transport*.

Réalisation 2008-2018 – Arrondissements, SPVM, SITE, Direction des transports

ticipe au comité local de circulation dans l'ensemble des arrondissements de Montréal.

La vitesse sera réduite de 50 à 40 km/h dans l'ensemble des rues locales.

Réalisation à la suite de l'entente avec le gouvernement du Québec – SITE, Direction des transports, arrondissements

Le SPVM poursuivra le contrôle de la vitesse. Il en évaluera les principales causes et fera des propositions d'aménagement permettant une réduction de la vitesse dans les zones touchées.

Réalisation en continu – SPVM

 Campagnes de sensibilisation. Le SPVM poursuivra ses interventions dans les écoles afin de sensibiliser les jeunes à l'importance d'adopter des comportements prudents en traversant la rue.

Réalisation en continu - SPVM

Deux campagnes corporatives de sensibilisation seront menées annuellement pour inciter les piétons à traverser aux intersections et à respecter les feux de circulation.

Réalisation 2008 et les suivantes – SITE, Direction des transports et SPVM

Une campagne de sensibilisation et d'information sur la sécurité des déplacements sera lancée à l'échelle du territoire de l'île de Montréal.

Réalisation 2008-2009 – SITE, Direction des transports et SPVM

lan d'action famille de Montréal 2008-2012

C. Appel aux partenaires

Une partie des actions relève de la Ville, mais la plupart d'entre elles sont le fruit d'initiatives citoyennes. Les partenaires sollicités par l'amélioration de la cible « Ma rue », tant pour le verdissement que pour la vitesse de la circulation sont :

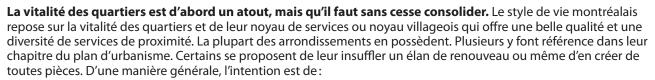
- les associations de résidants et les résidants eux-mêmes concernés par la vitesse, la propreté et le verdissement:
- · les propriétaires;
- les responsables de la gestion des propriétés institutionnelles et les commerces;
- · les écoquartiers;
- les organismes qui se sont donné pour mission le verdissement;
- · les entreprises privées et publiques qui peuvent contribuer financièrement au verdissement;
- · le gouvernement du Québec.

3. Mon quartier

A. Les enjeux

Les enjeux principaux se situent autour de :

- · la vitalité des quartiers;
- les déplacements et le transport;
- · les équipements municipaux;
- la coopération des acteurs en faveur du développement des enfants;
- · la propreté.



- renforcer les noyaux urbains, lieux d'échange, de commerce et de communication;
- encourager la mixité des quartiers sur tous les plans : par l'inclusion en habitation, par le travail de rapprochement interculturel et en conservant des milieux naturels à la limite ou au cœur des milieux résidentiels;
- maintenir un cadre de vie à l'échelle humaine.

Les déplacements et les transports en commun. Le système de transports de Montréal répond à deux niveaux de besoins. Il assure la capacité pour de grands nombres de personnes de se déplacer quotidiennement vers les centres d'emploi et vers les collèges et universités. Les déplacements à l'intérieur des quartiers sont tout aussi importants à la vitalité de ces derniers.

La Ville a cerné plusieurs grands enjeux liés à la circulation, au transport et aux déplacements qui ont un impact sur la sécurité et surtout sur la perception de sécurité des résidants. Il importe donc de :

- changer le comportement des usagers du réseau de transport : automobilistes, piétons et cyclistes;
- · accorder une priorité absolue aux piétons;
- apaiser la circulation dans les secteurs résidentiels en réduisant la vitesse des véhicules motorisés et en limitant la circulation de transit.

Le réseau des transports collectifs a aussi besoin d'une rénovation majeure et d'un nouveau souffle. Montréal ne peut agir seule et compte sur les ressources financières et l'appui de ses partenaires.

Enfin, il faut aussi souligner que le transport est un enjeu de santé publique et de développement durable. L'amélioration des transports collectifs et des modes actifs aura un impact positif sur la santé et la mobilité des Montréalais et sur la qualité de l'air ambiant.





Les services offerts dans les équipements municipaux et leur consolidation. La plupart des équipements municipaux datent de plusieurs années et ont un urgent besoin de rénovation, car ils sont très utilisés.

Les arénas et les piscines, les parcs locaux et les grands parcs, destinations inégalées pour les familles, ont un urgent besoin d'un programme de consolidation de l'actif: travaux majeurs, remplacement de mobilier, d'infrastructures de jeu, etc., tandis que les familles demandent que la programmation (horaire) leur fasse une place plus grande et plus conforme à leurs moments de disponibilité.

- Les équipements de base pour les familles ont besoin de rénovation : aires de jeu des parcs, pataugeoires, piscines extérieures et chalets de parc.
- Il reste à prendre un virage familles-jeunes afin de valoriser davantage la participation des familles aux activités et d'offrir des activités adaptées à leurs besoins et à leurs moments de liberté.

Il manque actuellement au réseau des bibliothèques publiques de la Ville une douzaine de points de service afin de satisfaire la demande croissante de la population, particulièrement chez les 0-17 ans, en termes de documents (livres, CD, DVD) et également de postes Internet. Les centres culturels, maisons de la culture, lieux de diffusion, les Muséums nature : tout le réseau montréalais d'accès à la culture a des besoins de rénovation et de consolidation.

Une collaboration plus soutenue des institutions du milieu peut augmenter les chances de réussite scolaire des jeunes. Une recherche récente confirmait que les efforts concertés visant le développement des capacités de base d'enfants de milieux défavorisés de Montréal avaient réussi à hausser leur capacité à bien commencer l'école primaire. Leur capacité égalait celle d'enfants de milieux favorisés. À l'inverse, des enfants de certains milieux favorisés réussissaient moins bien parce que leurs habiletés de base n'étaient pas suffisamment développées.

Autrefois, c'était tout le village qui formait l'enfant. Le développement normal de milliers de petits Montréalais tient donc en bonne partie à la capacité de collaborer qui peut se construire et durer entre les services de garde, l'arrondissement, la ville, l'école, le CSSS et les milieux communautaires.

La Ville se reconnaît un rôle à ce chapitre.

La propreté. Voir sous le thème « Ma rue » pour la description de l'enjeu et sous l'engagement 7 pour l'action.

B. Les actions

6. Une école à laquelle mon enfant peut se rendre en toute sécurité

Ce que Montréal fait déjà

• Depuis 2008, dans le cadre du Programme de réfection routière (PRR), toutes les réfections de rues du réseau artériel font l'objet d'une réflexion et d'une analyse poussée de façon à répondre adéquatement aux grandes orientations et aux objectifs du Plan de transport. Tous les projets doivent obligatoirement intégrer les besoins des piétons, en termes de sécurité et de convivialité. Ainsi, dans un souci d'intégration, un ensemble d'éléments sont pris en considération de façon à réduire l'espace dédié à la voiture, à assurer la sécurité des usagers et à favoriser les transports actifs. À titre d'exemple, en 2008, la rue Viau, entre la rue Sherbrooke et le boulevard Rosemont, fera l'objet d'un tel réaménagement. En somme, un trottoir sera ajouté du côté ouest de la rue, une voie de circulation automobile sera enlevée, la largeur de la rue sera réduite, et finalement, une piste cyclable sera intégrée à l'aménagement. Toutes ces mesures auront un impact important sur la sécurité des piétons et des cyclistes, notamment pour les familles qui fréquentent le parc Maisonneuve, grâce à la réduction de la vitesse sur la rue Viau et la réduction de la place générale de l'automobile.

Réalisation en continu - SITE, arrondissements

• Une attention spéciale est portée à la sécurisation des abords de certains établissements d'enseignement et de parcs: mesures particulières quant au contrôle de la vitesse, à la signalisation, aux passages piétonniers, aux corridors scolaires, etc.

Réalisation en continu – SITE, arrondissements, SPVM

Des aménagements ont permis la réduction des passages piétonniers à certains carrefours problématiques (trottoirs – saillies à l'intersection). Au cours des 10 prochaines années, 50 intersections seront réaménagée.
 Réalisation en continu depuis 2007 – Arrondissements et SITE, Direction des transports

• La concertation avec les organismes gouvernementaux, tels la Société d'assurance automobile du Québec, le ministère des Transports du Québec, la Direction de la santé publique et la Table de concertation provinciale sur les piétons ainsi que la création de comités de circulation dans l'ensemble des arrondissements assurent une coordination des actions et une plus grande efficacité.

Réalisation en continu – SITE, Direction des transports

• La Ville participe au projet *Mon école à pied, à vélo* coordonné par Vélo Québec, qui a comme objectif d'inciter les jeunes du primaire à intégrer le transport actif au quotidien. Ce projet consiste notamment à élaborer des plans de déplacements sécuritaires et à installer des stationnements pour vélos aux abords des écoles participantes. *Réalisation en continu – SITE, Direction des transports*



Montréal continue d'agir: actions récentes et nouvelles

- Tous les arrondissements mettront en œuvre un plan local de déplacements. Une attention particulière est portée à la sécurité autour des établissements scolaires et des parcs. En plus de présenter des projets spécifiques tels que la piétonnisation de certaines rues, ces *Plans locaux de déplacements* comprendront également des mesures de portée générale applicables à l'ensemble du territoire. À noter que la mise en place de mesures de gestion courante sera assurée prioritairement. À titre d'exemple, soulignons :
 - l'application du Code de sécurité routière dans les zones où la vitesse maximale est de 30 km/h, notamment autour des écoles, des CPE, des parcs et autres secteurs nécessitant une baisse importante de vitesse;
 - une évaluation annuelle des traverses scolaires;
 - une présence policière aux heures de déplacement des enfants;
 - le dégagement des intersections (application de la distance de stationnement prohibé);
 - une attention particulière aux artères limitrophes;
 - par la suite, autour des parcs et dans les parcs : une présence fréquente et planifiée d'intervenants (cols bleus, policiers, garderies, clubs d'activité physique, etc.) et une sensibilisation de ces personnes à l'égard de la sécurité des enfants dans les parcs.

Réalisation 2008-2012 – Arrondissements, SPVM et SITE

- Les « quartiers verts » seront progressivement mis en place afin d'augmenter la sécurité des usagers du réseau de transport et la qualité de vie dans les quartiers. Les quartiers verts se caractérisent par l'implantation d'une série de mesures, notamment :
 - · la réduction de la vitesse maximale autorisée;
 - l'implantation de mesures de modération de la circulation;
 - la fermeture permanente ou temporaire de rues et de ruelles;
 - l'augmentation du marquage des passages pour piétons;
 - le rajustement de l'éclairage de la rue et une modification à la réglementation du stationnement et des sens de circulation.

Réalisation 2008-2012 – Arrondissements et SITE, Direction des transports

7. Un espace de verdure ou un parc à courte distance de marche, propre, bien entretenu et sécuritaire

Ce que Montréal fait déjà

• **Des parcs près de chez nous.** Les familles peuvent s'adonner à la pratique d'activités sportives libres et organisées (soccer, baseball), d'activités libres (pique-nique, visite aux aires de jeu) ainsi qu'à la détente dans l'un des 1 000 parcs locaux. Des sommes importantes y ont été investies au cours des dernières années, et d'autres sont à venir. *Réalisation en continu – Arrondissements et SDCQMVDE, Direction des grands parcs et de la nature en ville*

Réalisation 2006-2007 – SITE, Direction de l'unité de la propreté et de l'entretien de Montréal et arrondissements

• En toute sécurité. La sécurité est assurée par la mise en place de plusieurs mesures notamment : intensification de la présence policière dans les espaces urbains, multiplication des contacts directs avec la communauté par sa patrouille à pied et à vélo et programme d'assistance pour la gestion et la médiation relativement aux problèmes d'incivilités.

Réalisation – SPVM

Le SPVM appuie toutes les activités menées par les arrondissements.

Réalisation - SPVM et arrondissements



Montréal continue d'agir: actions récentes et nouvelles

• Un quartier propre et embelli. L'Opération Montréal.net se poursuit avec l'ajout d'un volet embellissement. Une somme de 249 000 \$ y est affectée. Ce nouveau volet servira notamment à améliorer l'aspect extérieur des bâtiments des arrondissements et des services corporatifs.

Réalisation 2008 – SITE, Direction de l'unité de la propreté et de l'entretien de Montréal et arrondissements

 Quartier 21. Depuis 2005, en vertu du Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise, la Ville et deux partenaires, l'Agence de santé publique du Canada et l'Agence de santé et des services sociaux de Montréal (Direction de la santé publique) ont soutenu neuf projets de ce type. Trois nouveaux projets seront soutenus en 2008. Ces projets de démonstration, réalisés par des organismes locaux, ont pour objectif d'illustrer ce que peut être le développement durable à l'échelle d'un quartier. Les projets retenus peuvent être financés sur trois ans.

Réalisation 2006-2009 – SITE, direction de l'environnement et du développement durable

- En toute sécurité. La présence des policiers est intensifiée dans les lieux publics par les mesures suivantes:
 - 150 000 heures de patrouille à pied (10 jours par policier par année);
 - création d'une pièce de théâtre sur les conséguences possibles de faire des graffitis;
 - préparation d'un projet-pilote sur le suivi des sentences communautaires imposées aux graffiteurs;
 - préparation d'un plan triennal en matière d'incivilité pour réduire les comportements déviants qui touchent la propreté, les graffitis et les seringues à la traîne.

Réalisation - SPVM

8. Un noyau villageois animé, également à distance de marche ou de vélo, où l'on trouve la plupart des services de proximité: boulangerie, épicerie, fruiterie, café, etc.

Ce oue Montréal fait déià

• Facilité de déplacement. Le réseau offre plus de 400 kilomètres de voies cyclables, dont 63 % (pistes cyclables sur rue ou en site propre) sont particulièrement adaptés, entre autres, aux familles et aux enfants, en raison de la présence d'éléments physiques assurant un niveau de sécurité accru. Le réseau sera doublé d'ici sept ans. Réalisation en continu – SITE, Direction des transports et arrondissements

Certaines rues sont « piétonnisées » selon une approche temporaire, permanente ou encore saisonnière. Réalisation en continu – Arrondissements et SITE, Direction des transports

lan d'action famille de Montréal 2008-2012

• Conservation et valorisation du patrimoine. L'Opération patrimoine populaire couronne chaque année les efforts des propriétaires qui ont bien entretenu une maison, un commerce ou une usine.

Le Guide du patrimoine et de la rénovation de qualité est disponible sur le site « Patrimoine Montréal ».

Toute l'information recueillie sur le patrimoine est disponible sur ce site, sous le titre « Évaluation du patrimoine urbain ».

Réalisation annuelle, en continu – SMVTP, Bureau du patrimoine

Les sociétés d'histoire des quartiers et des arrondissements sont appuyées par le programme d'aide à la diffusion du patrimoine.

Réalisation annuelle, en continu – SDCQMVDE, Direction du développement culturel



Montréal continue d'agir: actions récentes et nouvelles

• Conservation et valorisation du patrimoine. La Ville a négocié avec Québec l'établissement d'un fonds du patrimoine culturel qui s'ajoute à l'entente entre la Ville et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec. Ce fonds de plusieurs millions aidera les propriétaires des quartiers où l'on trouve un patrimoine reconnu par le plan d'urbanisme, ainsi que ceux des guartiers où l'on trouve des éléments significatifs du patrimoine. La somme remise annuellement aux propriétaires s'élève à 4 M\$.

• Dynamisme économique. Dans le cadre du Programme réussir@montréal – volet Commerce, la Ville apportera une contribution financière de 11 M\$ sur trois ans pour soutenir les actions menées par les associations de marchands et les actions de rénovation de bâtiments commerciaux.

Réalisation 2008-2010 – SMVTP, GIST

• Facilité de déplacement. Le nombre actuel de places de stationnement pour vélos devrait être quintuplé d'ici 2021. D'ici la fin de 2008, l'ensemble des tiges de parcomètres seront dotés de supports à vélo: 2 600 ont déjà été installés.

Réalisation en 2008 et par la suite – Arrondissements, SITE, Direction des transports, Stationnement de Montréal

La Charte du piéton fera l'objet d'une mise en œuvre à l'échelle locale.

Réalisation 2008 et par la suite – SITE, Direction des transports et arrondissements

Afin d'harmoniser les pratiques de la Ville et de ses arrondissements, un guide d'aménagement piétonnier pour un domaine public accessible universellement sera élaboré et mis en œuvre.

Réalisation 2008-2010 – SITE, Direction des transports

Réalisation 2008-2010 – SMVTP, Bureau du Patrimoine

9. Des équipements collectifs en bon état, situés à proximité, où ma famille peut bouger, jouer, se divertir, imaginer et apprendre et l'accès rapide à toute l'information municipale

Ce que Montréal fait déjà

• Collaboration étroite avec les organismes du milieu. Montréal favorise l'accès à une multitude d'activités de loisir et de sport pour la population, qui sont soutenues par un réseau de milliers de bénévoles. Pour ce faire, de nombreuses installations de loisir et de sport sont mises à la disposition des citoyens. Les arrondissements sont responsables des centres de loisirs (107), des installations sportives (114) et des terrains de sport (1 227) tandis que la Ville est responsable des grands équipements métropolitains, entre autres: le complexe sportif Claude-Robillard, l'aréna Maurice-Richard, le Centre de tennis du parc Jarry et, par l'entremise de la Société du parc Jean-Drapeau, le Complexe aquatique de l'île Sainte-Hélène, le circuit Gilles-Villeneuve et le Bassin olympique. Les jeunes peuvent y pratiquer un loisir, leur sport préféré ou s'entraîner pour des compétitions de tous les niveaux. De plus, à l'intérieur de ces installations, Montréal aménage des équipements plus accessibles aux familles, par exemple, des vestiaires familiaux dans les piscines.

Réalisation en continu – Arrondissements et SDCQMVDE, Direction des sports, Société du Parc Jean-Drapeau

- Virage famille-jeunes. Plusieurs des services et institutions de la Ville ont pris ce virage depuis longtemps. Dans les arrondissements, les 44 bibliothèques offrent une grande variété d'activités aux jeunes et possèdent 5 720 jeux et jouets. Elles reçoivent aussi la visite de plus de 200 écoles primaires et 18 écoles secondaires. Elles apportent un soutien aux élèves, soit plus de 1 000 interventions d'aide aux devoirs, 450 visites scolaires, 1 000 activités d'animation. Elles accordent également plus de 11 000 prêts de groupe. Le Centre d'histoire de Montréal, pour sa part, propose une tarification privilégiée pour les familles.
 - Réalisation en continu SDCQMVDE, Direction du développement culturel.
- **Programme de construction et de rénovation du parc immobilier.** Au cours des cinq dernières années, avec la participation des arrondissements, cinq bibliothèques et trois maisons de la culture ont été rénovées ou construites, huit centres sportifs et installations communautaires ont été créés ou complètement rénovés et plusieurs pataugeoires et aires de jeu pour enfants ont été réaménagées.

Au cours des prochaines années, la Ville et les arrondissements prioriseront la rénovation des pataugeoires, des piscines extérieures, des chalets de parcs, des arénas et des terrains de soccer.

Réalisation 2008-2012 – SDCQMVDE, Direction des sports, Direction des grands parcs et de la nature en ville et arrondissements

• **Programme d'accessibilité universelle.** Il permet depuis 2004 d'investir 1 M\$ par année dans le développement de l'accessibilité des immeubles municipaux de la Ville et des arrondissements (mairies, immeubles sportifs, communautaires et culturels, etc.).

Réalisation 2009-2011 – SMVTP, Direction des immeubles et arrondissements

• Programme de mise à niveau des aires de jeux dans les grands parcs. Depuis 2002, la Ville a entrepris la mise à niveau des aires de jeux dans ses grands parcs. L'opération est terminée au parc La Fontaine et au parc Angrignon. En 2008, des travaux compléteront le remplacement de ces équipements au parc du Mont-Royal et au parc Jarry. Quant aux installations du parc Jeanne-Mance, elles seront achevées en 2010, après la consultation des citoyens. Le programme sera ainsi complété.

Réalisation 2008-2010 – SDCQMVDE, Direction des grands parcs et de la nature en ville

• Vaste réseau de diffusion culturelle municipale. Le réseau Accès Culture comprend des maisons de la culture, des centres culturels, des salles et des théâtres dans tous les quartiers montréalais. Ce réseau est fréquenté annuellement par plus de 600 000 Montréalais, dont 120 000 jeunes qui assistent à des spectacles et expositions en famille ou dans un cadre scolaire. Certains événements s'adressent spécifiquement aux familles comme la Semaine de la musique avec les Jeunesses musicales du Canada, durant la semaine de congé scolaire. De plus, la Ville offre aux Montréalais une programmation culturelle estivale de haute qualité : le théâtre La Roulotte pour les enfants (dans de nombreux parcs), les concerts Campbell dans les parcs, les concerts populaires au centre Maisonneuve, un concert gratuit de l'OSM, ainsi que les spectacles du Théâtre de verdure, au parc La Fontaine. (Cette action s'applique aussi à l'engagement 13.)

Réalisation en continu – Arrondissements et SDCQMVDE, Direction du développement culturel

• Autres fêtes et activités. Montréal célèbre la famille et les enfants dans une variété d'événements et de fêtes. Les événements publics sont accessibles à tous et gratuits. Ils favorisent l'accès et la participation des familles ainsi que l'intégration des nouveaux arrivants. Ils permettent aux citoyens de toutes origines de créer des lieux de rassemblement et d'échange, ainsi que des liens entre les générations. En 2007, soit depuis près de 10 ans, la Fête des enfants célèbre une fois de plus la diversité des familles et a rassemblé plus de 200 000 enfants et parents. Également, les Jeux de Montréal sont, depuis 30 ans, un rendez-vous pour plus de 5 000 jeunes et leurs parents, année après année. En 2007, la fête des Neiges a rejoint plus de 200 000 personnes.

Réalisation en continu – Société du Parc Jean-Drapeau, SDCQMVDE, Direction des sports

La STM offre un service de navette et une desserte accrue au cours d'événements d'envergure et de fêtes familiales. Réalisation depuis 2005 – STM

Montréal continue d'agir: actions récentes et nouvelles

• Meilleur accès aux bibliothèques. Depuis 2005 se poursuit la mise en œuvre du plan de 10 ans pour la consolidation des bibliothèques, qui totalisera 200 M\$ à terme : acquisitions de documents (livres, CD et DVD), constructions et rénovations, programmes d'animation pour les parents et les familles, y inclus les bébés, plan d'aménagement adapté dans les bibliothèques (stationnement à poussettes avec vestiaire, coins devoirs et espaces de travail individuels munis d'ordinateurs, de cabines d'écoute et de visionnement).

Réalisation 2005-2010 – SDCOMVDE, Direction du développement culturel et arrondissements

L'adaptation des horaires et des programmes des bibliothèques se poursuit pour répondre aux besoins des familles. En 2009, les bibliothèques seront ouvertes 360 jours durant l'année.

Réalisation 2009 – SDCQMVDE, Direction du développement culturel et arrondissements

Multiplication de l'expérience « la bibliothèque hors les murs » pour mieux joindre les enfants et leurs parents. Cette expérience est unique à Montréal. Elle permet l'établissement d'une relation privilégiée avec des parents et des enfants qui ne fréquenteraient pas nécessairement les bibliothèques. (Cette action s'applique aussi à l'engagement

Réalisation 2008 – SDCQMVDE, Direction du développement culturel et arrondissements

En 2008, deux bibliothèques familiales ouvriront leurs portes. Ces bibliothèques d'un nouveau type, dans lesquelles les parents peuvent bouquiner tout en gardant un œil sur leurs enfants, comprennent des postes d'ordinateur pour adultes et enfants, un coin allaitement, des casiers ainsi que des salles d'animation et de travail en équipe. De plus, trois programmes de médiation permettent de joindre les jeunes, dont un qui s'adresse à leurs parents hors des murs de la bibliothèque. (Cette action s'applique aussi à l'engagement 10.)

Réalisation 2008 – Arrondissements du Sud-Ouest et de Ville-Marie, SDCQMVDE, Direction du développement culturel

 Amélioration de l'offre en matière d'activités sportives et d'activités physiques. L'ouverture d'un centre multidisciplinaire et communautaire par le TAZ, organisme à but non lucratif, est prévue pour le printemps 2009 dans le parc du Complexe environnemental de Saint-Michel. Le Taz offrira un lieu exceptionnel pour la pratique des sports d'action (skateboard, BMX, patin à roues alignées) et d'activités multidisciplinaires pour accroître les opportunités d'intégration sociale des jeunes. Son objectif est l'épanouissement des jeunes par le biais de sports auxquels ceux-ci s'identifient.

Réalisation 2009 – Arrondissements et SDCQMVDE, directions du Développement culturel et des Sports

On poursuit les améliorations aux équipements de loisir dans les parcs des arrondissements, les grands parcs et les parcs-nature, tels les aires de jeu pour enfants, les pataugeoires et les jeux d'eau ainsi que les services auxiliaires comme les chalets de parc. Des investissements importants ont été consentis au cours des dernières années et d'autres sont à venir.

Réalisation en continu – Arrondissements et SDCOMVDE

L'accueil aux familles dans les piscines et les installations sportives est en constante amélioration, particulièrement en ce qui a trait à la programmation, notamment en multipliant l'offre d'activités libres et en adaptant les horaires aux besoins des parents.

Réalisation 2008 – Arrondissements et SDCQMVDE, Direction des sports

Loisirs en ligne sera prochainement implanté pour faciliter l'accès à l'ensemble des services en loisir et en sport : consultation de la programmation de loisir et de sport des 19 arrondissements (automne 2008), inscription en ligne aux activités, réservation de plateaux, etc. (début 2009).

Réalisation 2008-2009 – Arrondissements et Direction principale des communications et des relations avec les citoyens

• Contribution des propriétaires d'équipements collectifs. La Ville propose de mettre en œuvre une approche de contribution entre, d'une part, la Ville et ses arrondissements et, d'autre part, les commissions scolaires et leurs écoles, de même que les autres institutions d'enseignement, pour l'utilisation efficiente des équipements collectifs au service de l'enfant et de sa famille.

Réalisation en continu – SDCQMVDE, SMVTP et arrondissements

Réalisation 2007 – Direction principale des Communications et des relations avec les citoyens

· Service des bibliothèques amélioré. Chaque citoyen a accès à son dossier d'usager en ligne, peut faire des réservations, renouveler son prêt et emprunter des livres dans d'autres bibliothèques montréalaises que la sienne, dès 2008. La mise en réseau de toutes les bibliothèques des arrondissements sera complétée en 2010.

Réalisation 2008-2010 – SDCQMVDE, Direction associée des bibliothèques et arrondissements

Une nouvelle section du portail Internet du réseau des bibliothèques, spécialement destinée aux jeunes (0-18 ans) sera mise en ligne en 2008.

Réalisation 2008 – SDCQMVDE, Direction associée des bibliothèques

10. Pour préparer mon enfant à entrer à l'école, l'outiller pour l'avenir, l'aider à entrer en relation avec les autres et à faire sa place dans le monde, un partenariat novateur mobilise les ressources du quartier

Ce que Montréal fait déjà

• Chaque jour, des milliers d'employés de la Ville, des services centraux et des arrondissements se dévouent à offrir des services aux familles, Déjà un très grand nombre d'acteurs du milieu contribue à offrir une foule d'activités pour le développement des jeunes, avec le soutien des employés de la Ville.

Réalisation en continu – Tous les services et arrondissements

• La Ville coopère avec les commissions scolaires, le Centre jeunesse de Montréal, le Centre de la jeunesse et de la famille Batshaw et autres. Des activités locales de prévention dans les écoles, notamment en matière de graffitis, sont également soutenues par la Ville.

Réalisation en continu – SDCQMVDE, Direction de la diversité sociale

• Pour faire de la prévention et soutenir l'inclusion des jeunes à risque, la Ville compte sur l'apport de partenaires de la communauté comme Club des Monarques, Intégration Jeunesse, Dans la rue, Spectre de rue, Équipe de médiation urbaine (ÉMU), Équipe Rivière-des-Prairies et autres.

Réalisation en continu – SDCOMVDE, Direction de la diversité sociale

Montréal continue d'agir: actions récentes et nouvelles

• Culture, loisir et sport. Le soutien aux partenaires est maintenu afin qu'ils assurent une main-d'œuvre spécialisée pour offrir une gamme d'activités de loisir et de sport des plus diversifiées : du ballet classique au hip-hop, du soccer au yoga prénatal, de l'aqua-poussette à l'éveil musical et encore plus!

Réalisation 2008 et en continu – Arrondissements et SDCQMVDE, Direction des sports

La Ville déploie progressivement une stratégie de quartiers culturels, qui implique la mise en réseau des équipements culturels locaux (bibliothèques, centres culturels, musées), des groupes artistiques présents sur le territoire, des festivals, événements et fêtes, de même que des attraits historiques et patrimoniaux ainsi que la mise en valeur, le cas échéant, de pôles culturels.

Réalisation 2008-2012 – SDCQMVDE, Direction du développement culturel

Les organismes culturels professionnels et les arrondissements bénéficient d'un accompagnement pour mettre sur pied des activités de médiation culturelle favorisant l'apprentissage de nouvelles connaissances, l'appropriation de la culture chez les jeunes, l'aide aux devoirs et la persévérance scolaire.

Réalisation 2008-2012 – SDCQMVDE, Direction du développement culturel

• Renforcement des milieux de vie. Montréal soutient, avec Centraide et la Direction de santé publique, un réseau de 30 tables de concertation auxquelles prennent part les organismes communautaires, les institutions publiques et les citoyens, dans une perspective de prise en charge de l'amélioration de la qualité de vie locale pour les personnes et les familles.

Réalisation continue – SDCQMVDE, Direction de la diversité sociale

• Sensibilisation aux droits humains. Le programme de sensibilisation aux droits humains, à la résolution de problèmes ainsi qu'à la lutte au racisme et à la discrimination se poursuit dans les camps de jour qui reçoivent les jeunes (6-12 ans).

Réalisation en continu – SDCQMVDE, Direction de la diversité sociale

• Renforcement des programmes d'animation des bibliothèques. La Ville et les arrondissements multiplieront les activités des programmes d'animation en bibliothèque afin de contribuer au développement des habiletés des enfants (0-5 ans) dans le but de mieux les préparer à leur entrée à l'école, et ce, en collaboration avec les commissions scolaires et les écoles.

Réalisation 2008-2010 – SDCQMVDE, Direction associée des bibliothèques et arrondissements

- Insertion et action sociale. Le service met en oeuvre une variété d'actions qui visent l'insertion de tous, comme par exemple :
 - un programme qui s'adresse aux 12-30 ans pour leur permettre de s'insérer harmonieusement dans la vie de leur quartier;
 - des activités offertes pour contrer l'isolement des familles des communautés noires;
 - un appui financier aux Jeux de la rue pour intéresser les jeunes à des activités sportives différentes.

Réalisation en continu – SDCQMVDE, Direction de la diversité sociale

• Lutte à la pauvreté. Montréal investit 5 M\$ par année pour lutter contre la pauvreté, grâce à une entente avec le gouvernement du Québec. Une grande partie des projets soutenus touchent directement les familles et les enfants: par exemple, les cuisines communautaires, l'aide aux devoirs, les équipes supervisées de sports et de loisirs pour les adolescents, l'appui aux parents dans l'exercice de leurs responsabilités parentales, etc.

Réalisation continue – SDCQMVDE, Direction de la diversité sociale

• Parc Jean-Drapeau. Grâce à l'Entente de lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale, la Ville soutient l'organisme Sport Montréal qui offre aux jeunes des quartiers ciblés l'expérience d'une journée d'activités de plein air et de découvertes au parc Jean-Drapeau.

Réalisation 2007-2008 – SDCQMVDE et Société du parc Jean-Drapeau

- Antidote aux gangs de rue. Les actions en cours prennent la forme suivante :
 - financement des projets d'animation et d'insertion sociale pour les jeunes afin de contrer l'adhésion aux gangs de rue;
 - soutien à des projets de sensibilisation des jeunes dans cinq arrondissements pour leur offrir un antidote aux gangs de rue;
 - campagne de sensibilisation auprès des jeunes dans quatre régions policières en plus de la mise en œuvre du programme de soutien aux arrondissements 2007-2010 en matière de gangs de rue.

Réalisation 2007-2010 – SDCQMVDE, Direction de la diversité sociale, SPVM et arrondissements

C. Appel aux partenaires

Pour la vitalité des quartiers. Plusieurs acteurs contribuent directement à la vitalité des quartiers, notamment :

- les artistes;
- · les commerçants;
- · les restaurateurs;
- les groupes du milieu associatif;
- les organismes communautaires;
- les tables de concertation locales;
- les départements d'urbanisme des universités:
- les médias locaux et régionaux;
- les écoles et les autres institutions, notamment : cégeps, CLSC, cliniques, centres hospitaliers locaux (CH);
- · les familles;
- les CDEC, les SDC et les chambres de commerce locales;
- les gouvernements du Québec et du Canada.

Montréal sollicite les partenaires pour qu'ils s'associent aux actions de la Ville ou qu'ils lancent leurs propres initiatives pour relever les défis suivants:

- s'assurer qu'une majorité de citoyens connaissent mieux les richesses des quartiers;
- voir à ce que les familles se sentent davantage accueillies dans les institutions, les commerces et les restaurants des quartiers;
- soutenir la vitalité des quartiers;
- renforcer, là où ils existent, les noyaux villageois des guartiers.

Pour la sécurité et l'efficacité des déplacements. Dans la foulée du Plan de transport 2008, les arrondissements sont appelés à concevoir des plans locaux de déplacements. Mais, l'amélioration des conditions de déplacement, des transports collectifs et des modes actifs nécessite la participation et la concertation de plusieurs partenaires, principalement:

- les automobilistes;
- · les piétons;
- · les familles;
- · la STM;
- le ministère des Transports du Québec (grands projets et infrastructures);
- la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ);
- · la Direction de la santé publique;
- · les commissions scolaires;
- l'Agence métropolitaine de transport (AMT);
- les radiodiffuseurs circulation;
- les agences de marketing automobile.

Chaque partenaire sera invité à mettre la famille au cœur de ses priorités.

Sans l'appui financier du ministère des Transports et du ministère des Affaires municipales et des Régions du Québec, les grands projets d'infrastructures de transport ne pourront voir le jour. La SAAQ participe aux campagnes de sécurité routière et apporte un appui à la mise en place du Bureau de la sécurité des déplacements. La Direction de santé publique collabore avec la Direction de l'environnement et du développement durable dans le domaine de la qualité de l'air et avec la Direction des transports dans l'analyse des accidents sur le réseau routier montréalais. Les commissions scolaires participent à la planification des interventions en milieu scolaire. Cette collaboration pourrait s'intensifier. L'AMT gère les réseaux des voies réservées et de trains de banlieue qui constituent un élément important de l'efficacité et de la force d'attraction des transports en commun. Il est nécessaire de développer ce réseau. Enfin, un appel particulier est fait aux conducteurs pour qu'ils considèrent la sécurité du piéton comme une priorité. Ils sont les premiers acteurs de la circulation motorisée.

La Ville sollicite leur appui pour répondre aux défis suivants :

- changer le comportement des conducteurs et aussi des piétons;
- favoriser la pratique du transport actif au bénéfice des familles et des jeunes;
- contribuer à maintenir en bon état notre réseau de transports collectifs.

Pour que le sentiment de sécurité corresponde à la sécurité réelle des quartiers montréalais. L'action de la Ville en matière de sécurité publique est menée essentiellement avec des partenaires :

- organismes communautaires partenaires du *Programme montréalais de soutien à l'action citoyenne en sécurité urbaine* (soutien aux organismes voués à la sécurité locale, dans une perspective familiale, ex. : Tandem);
- 30 tables locales de concertation;
- · médias.

Cette collaboration de la Ville avec les partenaires doit se poursuivre et même s'intensifier. La Ville sollicite leur apport pour répondre au défi suivant : agir pour moduler le sentiment de sécurité à la réalité de Montréal.

Pour un partenariat qui aidera davantage l'enfant à entrer au primaire, à y réussir et plus généralement à s'insérer avec succès dans la vie de son quartier. La Ville veut participer aux efforts des milieux et travailler avec :

- · les écoles;
- les CSSS;
- les commissions scolaires;
- les organismes des milieux;
- Centraide, l'Agence de santé publique de Montréal centre, 1-2-3 GO! et autres;
- · les fondations:
- les tables de concertation locales;
- le gouvernement du Québec.

l'action famille de Montréal 2008-2012







A. Les enjeux

Pour les familles, la Ville dans son ensemble est la fenêtre par laquelle les adolescents et les jeunes adultes s'ouvrent au monde. C'est à l'échelle de la ville qu'on prend contact avec la diversité et qu'on trouve les institutions qui offrent des passerelles vers « ailleurs et autrement ».

Sécurité, propreté et entretien du domaine public, un enjeu constant. Une ville doit offrir un espace public sécuritaire, propre et bien entretenu. Cet enjeu est constant; des efforts majeurs y ont été consentis au cours des dernières années et continueront de l'être (propreté, déneigement).

Au chapitre de la perception de la sécurité, on constate pourtant qu'un décalage subsiste entre les faits mesurés (une sécurité exceptionnelle) et une perception de sécurité. Les deux ne sont pas à la même hauteur. Il faut aussi se rappeler que, pour les Montréalais, cette perception est due bien davantage aux préoccupations reliées à l'automobile qu'à la criminalité ou aux incivilités.

Pour préserver et même accroître la sécurité de Montréal ainsi que la perception de sécurité des Montréalais et de l'ensemble des Québécois à l'égard de Montréal, il est essentiel de **communiquer** et **d'agir de façon préventive.** La question des graffitis, par exemple, crée de l'inconfort pour les familles et leur contrôle pose un défi constant.

Les transports en commun sont le lien essentiel pour permettre aux familles d'accéder aux ressources de calibre international offertes par la Ville. Les transports en commun et les modes alternatifs à l'auto, dont le vélo, servent particulièrement les adolescents et les jeunes adultes dans leurs besoins quotidiens de déplacement. Ils permettent aussi d'accorder plus de temps aux liens familiaux.

Une plate-forme d'accès au monde qui doit se renouveler constamment. La communauté montréalaise et ses institutions, de même que la Ville, offrent aux familles des lieux de savoir et de culture d'un calibre international. Il s'agit d'une force de notre ville, mais la rapidité d'adaptation aux changements et la course pour les ressources en font également un enjeu.

Une ville verte, durable, naturelle en voie de réalisation. Le partenariat créé autour du *Premier plan stratégique de développement durable* et l'intérêt des Montréalais pour des gestes verts font de la ville verte un véritable enjeu. Les progrès des prochaines années auxquels les familles seront sensibles auront trait à la protection des milieux naturels, à la fonction éducative des grands parcs, à l'application de plusieurs volets du plan de transport et plusieurs autres.

B. Les actions

11. Des transports en commun efficaces à 500 m de ma résidence pour me rendre à l'école, au travail ou ailleurs, le jour et en soirée

Ce que Montréal fait déjà

 La STM offre la gratuité pour les enfants de cinq ans et moins, un tarif réduit pour les enfants âgés de 6 à 11 ans et les écoliers de 12 à 18 ans ainsi que pour les étudiants de 18 à 25 ans résidant à Montréal. La Société contribue aussi à la desserte des écoles, par un ajout de service sur les lignes pour accommoder les périodes d'entrée et de sortie des écoles.

Réalisation en continu - STM

• La STM offre un service de navette pour les camps de jour à l'occasion des sorties (en 2006, le Réseau a effectué 590 sorties).

Réalisation 2006 et en continu par la suite – STM



Montréal continue d'agir: actions récentes et nouvelles

- La STM poursuit ses programmes de base comme :
 - l'installation d'abribus aux arrêts;
 - l'entretien, la remise à neuf et le développement de l'équipement et des infrastructures de métro et d'autobus.

Réalisation en continu – STM

 La STM poursuit l'amélioration de l'aménagement des stations de métro et d'autobus pour recevoir les personnes avec poussettes (en position ouverte), selon ce que prévoient le Plan d'accessibilité universelle de la STM et le Plan de transport. À la suite de l'expérience-pilote qui aura lieu au cours de l'été 2008, en ce qui a trait aux poussettes dans les autobus à plancher bas et selon les résultats de cette expérience, la STM implantera graduellement cette façon de faire sur le réseau, prioritairement là où la demande est la plus importante, en concertation avec les milieux.

Réalisation en continu - STM

• En plus d'offrir un accès plus facile des cyclistes au métro, la STM prévoit équiper une partie des autobus de supports pour vélos; elle procédera à la réalisation d'un projet-pilote au cours des prochains mois et souhaite faire de même pour des véhicules taxis du territoire.

Réalisation en continu et projet-pilote 2008-2009 – STM

· Poursuite de la mise en place des mesures pour réduire le temps de déplacement en transports en commun. D'ici la fin 2009, la STM prévoit implanter des projets de voies réservées et de mesures préférentielles sur cinq axes, couvrant un total de 49 km. Il s'agit des axes Saint-Michel, de la Commune, Saint-Jean, Sainte-Catherine – Notre-Dame ainsi que Sherbrooke Est – Marien.

Réalisation en continu – SITE, Direction des transports, STM et AMT

 La Ville et la STM amorceront le déploiement de mesures favorables aux piétons aux abords des stations de métro, des gares de train de banlieue et des points d'embarquement majeurs du réseau de transport en commun: signalisation directionnelle, mobilier urbain, dispositifs de sécurité, etc. (objectif annuel: 10 stations de métro et 5 gares de trains de banlieue ou terminus).

Réalisation en continu – STM, SITE, Direction des transports et AMT

12. Un espace public propre, bien déneigé et sécuritaire – Montréal se classe déjà au 5° rang des villes d'Amérique du Nord en matière de sécurité des personnes

Ce que Montréal fait déjà

- Renforcement de la sécurité. La STM offre :
 - le service Entre deux arrêts permettant aux femmes et aux jeunes filles de descendre entre deux arrêts, le soir, pour se rapprocher de leur domicile;
 - · des mesures de sécurité renforcées dans le métro et les autobus : caméras de surveillance et présence de policiers ainsi que d'agents de surveillance.

Réalisation en continu – STM

La Ville poursuit le soutien aux organismes voués à la sécurité locale, dans une perspective familiale (aussi connus sous le nom Tandem Montréal).

Réalisation en continu – SDCQMVDE, Direction de la diversité sociale

- Présence dans la communauté. Le SPVM est présent dans les espaces urbains et multiplie les contacts directs avec la communauté, par des actions comme :
 - · l'objectif en matière de patrouille à pied est de 150 000 heures par année. Au 31 décembre 2007, les policiers avaient effectué 177 340 heures de patrouille à pied, 37 933 heures de patrouille à vélo et 86 002 heures de patrouille dans le métro pour un total de 301 275 heures;

- programme d'assistance pour la gestion et la médiation relativement aux problèmes d'incivilité;
- activités locales de prévention en matière de graffitis.

Réalisation en continu - SPVM

• Amélioration de la propreté. Enfin, depuis trois ans, la Ville multiplie ses efforts pour améliorer la propreté en général, celle des rues et des ruelles et l'enlèvement des graffitis, ce qui a un effet direct sur la perception d'insécurité. Ces actions contribuent aussi à rendre Montréal plus attrayant pour les jeunes familles montréalaises, comme pour les visiteurs.

Réalisation en continu – SITE, Direction de l'unité de la propreté et de l'entretien de Montréal

• Lutte contre les gangs de rue et prévention de la criminalité. Un comité directeur Gangs de rue a été mis en place pour coordonner l'ensemble des interventions visant à contrer l'adhésion aux gangs chez les jeunes.

Réalisation 2006 et suivi – SPVM, SDCQMVDE, Direction de la diversité sociale et arrondissements ciblés

Des secteurs ont été ciblés, et les services développent la vision et l'orientation stratégique d'un plan directeur pour lutter efficacement contre les gangs de rue.

Réalisation 2007-2008 – SPVM, SDCQMVDE, Direction de la diversité sociale et arrondissements ciblés

Le SPVM rencontre des propriétaires d'endroits licenciés des secteurs ciblés en lien avec le projet NOCTURNE. Réalisation 2007-2008 en continu - SPVM

Les trousses Beaux, jeunes et forts, et Connais-tu ma gang? sont utilisées dans le cadre d'une campagne de sensibilisation auprès des jeunes

Réalisation en continu - SPVM



Montréal continue d'agir: actions récentes et nouvelles

- Embellir la ville. Dès 2008, ajout d'un volet embellissement (nettoyage du mobilier urbain, enlèvement des graffitis, projets d'embellissement) à l'OpérationMontréal.net. par le Service des infrastructures, du transport et de l'environnement. Le succès de l'Opération Montréal.net en 2007 amène la poursuite des actions en 2008. Réalisation 2008 – SITE, Direction de l'unité de la propreté et de l'entretien de Montréal
- Augmenter la présence dans les lieux publics. Le SPVM met en œuvre son Plan d'action stratégique en matière de vidéosurveillance, couplé au plan de visibilité policière et d'intensification de la présence dans les lieux publics, dont 150 000 heures de patrouille à pied. L'unité Métro est mise en place.

Réalisation en continu – SPVM

 Réduire les incivilités. Une pièce de théâtre sur la pose de graffitis et ses conséguences possibles sera présentée aux élèves d'écoles ciblées.

Réalisation 2009 – SITE, Direction de l'unité de la propreté et de l'entretien de Montréal

Un projet-pilote sur le suivi des sentences communautaires données aux graffiteurs sera réalisé.

Réalisation 2009 – SITE, Direction de l'unité de la propreté et de l'entretien de Montréal

Tablant sur l'expérience acquise, les services préparent un plan triennal en matière d'incivilité pour réduire les comportements déviants dont ceux qui touchent la propreté comme les graffitis et les seringues à la traîne. Réalisation 2009 – SDCQMVDE, Direction de la diversité sociale, arrondissements, SPVM et SITE, Direction de l'unité de la

propreté et de l'entretien de Montréal

 Agir pour contrer les gangs de rue. Le SPVM met en ligne le site Internet Gang de rue (GDR) adapté à la clientèle jeunesse.

Réalisation 2009 - SPVM

13. Un haut lieu de savoir et de culture qui offre des services et des activités de calibre international: formation universitaire, concerts, spectacles, musées, Muséums nature, etc.

Ce que Montréal fait déjà

 La Ville, par l'intermédiaire du Conseil des arts de Montréal, consacre plus de dix millions de dollars annuellement pour aider les créateurs et les artistes à présenter aux Montréalais ce qui se fait de mieux en matière de théâtre, danse, musique, arts visuels, etc. La Ville verse annuellement plus de un million de dollars aux organisateurs de festivals pour s'assurer que les familles montréalaises aient accès gratuitement aux activités extérieures.

Réalisation en continu – Conseil des arts, SDCQMVDE, Direction du développement culturel

 Le Jardin botanique, le Biodôme, l'Insectarium et le Planétarium sont à l'avant-plan pour leur programmation destinée aux jeunes familles. Chaque année, 1,7 million de personnes franchissent leurs portes: on y compte 600 000 enfants, dont environ 160 000 écoliers qui vivent une expérience inestimable. Chaque été, les camps de jour spécialisés accueillent près de 800 enfants de 7 à 14 ans. Les jardins offrent la possibilité à 200 autres jeunes de 8 à 15 ans de cultiver leurs légumes sous la supervision de spécialistes et d'animateurs.

Réalisation en continu – SDCQMVDE, Direction des Muséums nature de Montréal



Montréal continue d'agir: actions récentes et nouvelles

• Quartier des spectacles. La Ville, avec l'appui financier des gouvernements, est en train d'aménager de grands espaces publics dans les environs de la Place des arts, pour encourager encore davantage les Montréalais à « vivre » leur ville, et ce, l'année durant.

Réalisation – SMVTP et Centre-ville, Direction des grands projets SDCQMVDE, Direction du développement culturel

• Pôle Maisonneuve. Relocalisation du Planétarium près des autres institutions des Muséums nature de Montréal. Le nouveau Planétarium couplera un planétaire performant à des technologies vidéo ou laser. Il sera ainsi possible, non seulement de simuler le ciel étoilé et tous ses mouvements, mais de plonger les visiteurs au centre d'une galaxie ou de visiter la surface d'une planète, aventures nouvelles pour accroître les connaissances des jeunes et moins jeunes.

Réalisation – SDCOMVDE, Direction des Muséums nature

14. Une ville verte, clairement orientée vers le développement durable, offrant la nature en ville dans des grands parcs et des milieux naturels protégés

Ce que Montréal fait déjà

 L'adoption du Premier plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise fait du développement durable le choix de Montréal. Avec ses partenaires, la Ville entend multiplier les gestes en créant un effet d'entraînement, c'est l'effet domino.

Réalisation 2006-2009 – SITE, Direction de l'environnement et partenaires du plan

 Montréal investit dans ses 17 grands parcs pour offrir un très grand nombre d'activités famille incluant des camps de jour spécialisés en sciences de l'environnement et des journées consacrées aux loisirs éducatifs.

Réalisation en continu – Arrondissements et SDCQMVDE, Direction des grands parcs et de la nature en ville

 Montréal a également investi des sommes considérables au cours des dernières années pour refaire les plans directeurs des parcs Jarry, Jeanne-Mance, du Mont-Royal et de la Visitation. Des travaux sont en cours sur le mont Royal et au parc Jarry.

Réalisation 2005-2010 – SDCQMVDE, Direction des grands parcs et de la nature en ville

Montréal continue d'agir: actions récentes et nouvelles

 Développement durable. La STM a commencé à ajouter des autobus utilisant du carburant biodiesel ainsi que des autobus hybrides.

Réalisation en continu - STM

Le réseau de pistes cyclables sera augmenté considérablement (objectif : doubler le réseau qui passera de 400 à 800 km en sept ans).

Réalisation 2008-2015 – SITE, Direction des transports et arrondissements

Milieux naturels. La Ville poursuit l'atteinte des objectifs de 6 % de milieux naturels terrestres et de 2 % de milieux riverains protégés à l'aide du fonds pluriannuel de protection des milieux naturels de 36 M\$.

Réalisation 2005-2010 – SDCQMVDE, Direction des grands parcs et de la nature en ville

La Ville et le ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine du Québec investiront 30 M\$ sur une période de cinq ans pour l'aménagement et la mise à niveau des équipements du mont Royal.

Réalisation 2005-2010 – MCCCFQ et SDCQMVDE, Direction des grands parcs et de la nature en ville

La Ville continue d'investir pour accroître les activités offertes aux familles dans ses grands parcs : initiation à la protection de la biodiversité, activités de plein air et de découverte de la nature.

Réalisation en continu – SDCQMVDE, Direction des grands parcs et de la nature en ville

C. Appel aux partenaires

Sécurité, propreté et entretien du domaine public, un enjeu constant. Les partenaires sont :

- les parents;
- · les commerçants;
- · les médias;
- les organisateurs de festivals et d'événements publics;
- les organismes partenaires de la Ville qui offrent des activités dans les parcs et sur les places publiques.

Le transport en commun est le lien essentiel pour permettre aux familles d'accéder aux ressources de calibre international offertes par la Ville. Les partenaires sont :

- · les employeurs;
- · les médias.

Une plate-forme d'accès au monde qui doit se renouveler constamment. Les partenaires sont :

- les institutions d'enseignement supérieur : collèges et universités;
- · les centres de recherche;
- les industries de pointe;
- · les lieux de diffusion culturelle : musées, salles de spectacle, galeries, écoles d'arts visuels et de métiers d'art;
- la communauté d'affaires;
- Culture Montréal:
- · les gouvernements du Québec et du Canada;
- la Chambre de commerce du Montréal métropolitain.

Une ville verte, durable, naturelle en train de se faire. Les partenaires sont :

- les institutions, commerces et industries;
- · les éducateurs en environnement;
- · les propriétaires de sites riverains et de boisés;
- les organismes dédiés à la protection de l'environnement et au verdissement.

IV. Communications

Les actions présentées dans les quatre volets précédents (Chapitre III: Présentation détaillée des actions collectives : ma maison, ma rue, mon quartier, ma ville), comportent plusieurs activités de communication. Toutefois, on trouvera dans ce dernier volet uniquement trois activités directement reliées à la politique familiale.

1. La création et l'utilisation d'un label « activité famille » pour désigner les activités de la Ville qui s'adressent directement aux familles

Ce label sera proposé à tous les responsables de publication de répertoires où se trouvent des activités intéressant directement les familles, pour faciliter leur mise en évidence. Après une première implantation, il pourrait aussi être utilisé pour désigner des activités ou programmes d'institutions ou de commerces montréalais s'adressant aux familles et désireux de participer à l'effort commun de créer une ville de famille.

Réalisation 2008 – SDCQMVDE, Direction générale adjointe et Direction principale des communications et des relations avec les citoyens

2. Une campagne interne de communication s'adressant à tous les employés de la Ville

L'objectif de cette campagne est d'associer tous les employés de la Ville à la mise en œuvre de la politique.

Il s'agit d'abord de faire partager la grande orientation de la politique qui est de penser famille dans chacun des gestes faits. Déjà, la plupart des employés font quotidiennement des gestes qui aident les familles montréalaises dans leur vie de tous les jours. Ceux et celles qui sont présents quotidiennement dans les rues, sur les trottoirs, dans les parcs et les places publiques : cols bleus, animateurs de parcs et policiers sont les premiers fonctionnaires municipaux au service des familles et des jeunes de Montréal. Ceux qui soutiennent leur action comme gestionnaires des activités ou planificateurs des aménagements apportent aussi leur contribution. Les animateurs de centres de loisirs et ceux qui les dirigent ne sont donc pas les seuls à porter la responsabilité de servir les familles. Les travaux publics, l'aménagement du territoire, le loisir et la culture, les parcs, la sécurité publique (police et pompiers) regroupent des milliers de personnes qui agissent tous les jours pour les familles de Montréal.

En deuxième lieu, la campagne sera une invitation à comprendre la complémentarité des actions de chacun. Le découpage des actions selon le schéma « ma maison, ma rue, mon quartier, ma ville » facilite cette vision, particulièrement à l'échelle de chacune de nos rues et du quartier. Aucune des actions réalisées n'est isolée des autres. En accentuant volontairement cette complémentarité, le service aux familles pourra être plus efficace.

Réalisation 2008-2010 – SDCQMVDE, Direction générale adjointe et Direction principale des communications et des relations avec les citoyens

3. La campagne Habiter Montréal

La campagne qui sera lancée pour proposer aux 25-34 ans de choisir Montréal est en complète cohérence avec la politique familiale. Elle prendra à son compte plusieurs des actions énoncées au volet « Ma maison ». Elle est dotée d'un budget de 1,75 M\$.

Réalisation 2008-2009 – SMVTP, Direction de l'habitation, GIST et Direction principale des communications et des relations avec les citoyens







07.04.601-0 (06-08)











ville.montreal.qc.ca